PRESIDENCE DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI
-=-=-=-=-=-=-=-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-=-=-=-=-=-=-=-
PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES
-=-=-=-=-=-=-=-
CABINET MILITAIRE
-=-=-=-=-=-=-=-
CHANCELLERIE
-=-=-=-=-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix
-=-=-=-=-=-=-=-

(RECTIFICATIF N° 78/448 DU 12/6/1978 AU DECRET 74/248 DU 2/7/74 PORTANT NOMINATION A TITRE EXCEPTIONNEL DANS L'ORDRE DU DEVOUEMENT CONGOLAIS.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

VU l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977,

VU l'Ordonnance n° 035/77 du 28 Juillet 1977, relative à l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo ;

VU le Décret 60/203 du 28 Juillet 1960, portant création de l'Ordre du Dévouement Congolais ;

VU le Décret 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant les modalités d'attributions du Dévouement Congolais ;

(DECRETE :

ARTICLE Ier : Le Décret 74/248 du 2 Juillet 1974 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Dévouement Congolais est modifié comme suit : en ce qui concerne le prénom :

AU LIEU DE :

Est nommée à titre exceptionnel dans l'Ordre du Dévouement Congolais au grade de Chevalier ;
Madame MILANDOU Anne-Marie

L I R E :

Est nommée à titre exceptionnel dans l'Ordre du Dévouement Congolais au grade de Chevalier ;
Madame MILANDOU Anne-Jeanne.

Le reste sans changement.

ARTICLE 2 : Le présent Rectificatif sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 12 JUIN 1978

Général Joachim YHOMBY-OPANGO.-